

FONDS TOURISME DURABLE						Base juridique	Aide max
Trempin pour la transition écologique des restaurants et des hébergements touristiques éligibles							
Liste des actions éligibles *							
Action	Type	Périmètre**	Aide max***	Unité			
Mes actions liées à la restauration durable - FONDS TOURISME DURABLE (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)							
R1	Modèle d'affaires Restauration durable	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R2	Formation à la cuisine durable et aux éco-gestes en restauration	Formation	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 70%
R3	Communication - Supports/actions de communication valorisant la restauration durable	Communication	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 70%
R4	Evolution des approvisionnements et des menus	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R5	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R6	Prévention des déchets non alimentaires en restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R7	Energie - Economie d'énergie en cuisine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	5000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R8	Energie - Confort d'été et d'hiver lié à l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	3000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R9	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau en cuisine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R10	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau dans les sanitaires des restaurants / de l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	500	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
R11	Ressources - dispositifs d'économie d'eau pour les espaces extérieurs et potagers liés à l'activité de restauration	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	400	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mes actions liées aux hébergements touristiques durables - FONDS TOURISME DURABLE (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)							
H1	Modèle d'affaires Tourisme durable Hébergement touristique	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H2	Formation aux éco-gestes pour un hébergement touristique durable	Formation	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 70%
H3	Communication - Supports de communication valorisant l'hébergement touristique durable	Communication	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 70%
H4	Energie - Accompagnement pour le financement de la rénovation globale	Diagnostics et études	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	3000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H5	Energie - Maîtrise des besoins de chauffage des chambres	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	60	€/chambre ou € / pièce	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H6	Energie - Séche-linge professionnel de grande efficacité énergétique et lave linge	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	800	€/ kg linge (capacité)	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H7	Energie - Bâche de nuit pour piscine	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	5000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H8	Energie & Confort d'été - actions sur les ouvertures (fenêtres)	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	200	€/fenêtre	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H9	Energie & Confort d'été - végétalisation	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2400	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H10	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau pour les salles de bain des chambres ou des sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	160	€/chambre ou €/douche	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H11	Ressources - Toilettes sèches pour les chambres et sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	200	€/toilette sèche	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H12	Mobilité - Abri vélo équipé de production photovoltaïque pour la recharge	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	800	€/vélo dans la limite de 10 vélos	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
H13	Déchets - Prévention des déchets non alimentaires dans les hébergements	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable	2500	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mes actions de rénovation globale des bâtiments et de qualité de l'air (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)							
Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit énergétique							
	Diagnostics et études	A compter du 30/9/2022 : uniquement les établissements < 1000 m2		1 100 ou 1,5	€ ou € / m ² au sol suivant surface	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Maîtrise d'œuvre (MOE) pour rénovation globale d'un ou plusieurs bâtiments pour viser un objectif de 50% d'économie d'énergie							
	Diagnostics et études			5%	des travaux d'isolation et ventilation	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Diagnostic sur la qualité de l'air (intérieur et extérieur) de l'entreprises							
	Diagnostics et études			2 000	€	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Solaire photovoltaïque en autoconsommation pour les PME de Corse et d'Outre-Mer							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse		1400 à 2400	€/ kW crête selon puissance installée	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Solaire photovoltaïque autonome pour les activités économiques non raccordées au réseau électrique des PME de Corse et d'Outre-Mer							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse		4800	€/ kW crête	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Brasseurs d'air des PME de Corse et d'Outre-Mer							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable + OM + Corse		250	€/ brasseur	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mes actions liées à l'isolation et la ventilation de mon bâtiment tertiaire (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)							
Isolation des combles perdus							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		8	€/ m ² d'isolant	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		15	€/ m ² d'isolant	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Isolation des planchers bas sur « espace non chauffé »							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		10	€/ m ² d'isolant	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Isolation des murs par l'intérieur							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		15	€/ m ² d'isolant	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Isolation des murs par l'extérieur							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		40	€/ m ² d'isolant	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Isolation des toitures-terrasses ou couverture de pente inférieur à 5%							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		40	€/ m ² d'isolant	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Ventilation mécanique double-flux							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		2000	€	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) de classe B ou A							
	Investissement	Critères d'éligibilité Fonds Tourisme Durable		10	€/ m ²	Système d'aide réalisation - Efficacité énergétique	Forfait avec taux d'aide max 40%
Mes actions liées à l'éclairage (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)							
Luminaires à modules LED régulés en fonction de l'éclairage naturel et la détection de présence							
	Investissement			50	€/point lumineux	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des lanterneaux d'éclairage zénithal							
	Investissement			100	€/lanterneau	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des conduits de lumière naturelle							
	Investissement			100	€/conduit	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Eclairage extérieur par luminaires LED							
	Investissement			50	€/point lumineux	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mes actions liées à l'efficacité énergétique des équipements de froid commercial (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)							
Isolation des meubles de vente réfrigérés et/ou des chambres froides							
	Investissement			350	€/équipement	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Remplacement de fluides dans les équipements frigorifiques commerciaux pour utiliser des fluides frigorigènes ayant moins d'impact sur le réchauffement climatique							
	Investissement			350	€/équipement	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Remplacement de meubles frigorifiques anciens avec groupe froid intégré par des équipements équivalents neufs avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le changement climatique							
	Investissement			1 500	€/équipement acquis	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 40%

Remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux anciens par des équipements neufs à groupe froid déporté avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le changement climatique	Investissement		3 500 €/équipement acquis	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 40%
Mes actions liées à la mobilité (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)					
Véhicule utilitaire léger frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique électrique	Investissement		5 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Vélo cargo pour un usage professionnel	Investissement		1 500 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Abris sécurisé à vélo avec toit	Investissement		500 €/2 vélos abrités	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Tremplin pour la transition écologique des PME Liste des actions éligibles *					
Mes actions pour la lutte contre le changement climatique (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)					
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT* pas à pas)	Diagnostics et études		25 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Evaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Evaluation ACT*)	Diagnostics et études		4 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mes actions liées à la production de chaleur et de froid de mon bâtiment existant					
Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	1 000 €/MWh	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Géothermie sur échangeurs compacts (corbelles ou murs géothermiques) inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	880 €/MWh	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer, sur eaux de surface et sur eaux usées inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	500 €/MWh	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Geocooling	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	260 €/MWh	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Pompe à chaleur (PAC) solaire	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	760 €/MWh	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Solaire thermique	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	1000 à 1260 (en fonction de la zone géographique) €/MWh	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Création ou extension d'un réseau de chaleur ou de froid	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	390 €/mètre linéaire	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Chaudière biomasse inférieure à 1200 MWh	Investissement	sont exclues : Grand-Est, Pays-de-la-Loire, Centre-Val de Loire, Ile de France, Normandie, Hauts de France	420 €/MWh	Système d'aides Réalisation Promotion des EnR	Forfait avec taux d'aide 80%
Mes actions liées à l'économie circulaire et à la gestion des déchets (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)					
Etat des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnostics et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100 l/semaine	3 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière)	Diagnostics et études		5 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnostics et études		5 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Bilan des matières entrantes dans et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnostics et études		7 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Récupération des eaux de pluie	Investissement		2 500 € / cuve de 10m3	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Compacteurs mécanique (cartons, plastiques, textiles et toutes autres matières valorisables...) et/ou broyeurs de végétaux	Investissement		4 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Préparation des biodéchets : mise en place du tri, pré-collecte, formation du personnel, signalétique	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	6 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Composteur en bac ou pavillon de compostage pour biodéchets	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	100 ou 2 000 €/bac ou €/pavillon	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Acquisition d'emballage ou de contenants réemployables en substitution du plastique à usage unique	Investissement		5000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mes actions liées à l'écoconception et aux labellisations (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)					
Premiers pas éco-conception	Diagnostics et études		5 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mise en œuvre d'un affichage environnemental pour les produits et services de l'entreprise	Diagnostics et études		8 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Dispositif de vérification externe de l'affichage environnemental	Investissement		3 000 €/référence	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les produits ou les services de l'entreprise	Diagnostics et études		12 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Certification ecolabel européen de produits ou service	Investissement		2 000 €/produit ou service	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnostics et études		3 000 €	Règlement De minimis	Forfait avec taux d'aide 80%

* Ce tableau est donné à titre indicatif. Pour calculer l'aide à laquelle vous avez effectivement besoin, connectez vous à : <https://agir.pour.la.transition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

** si pas de commentaire : toutes les PME sont éligibles

*** l'aide ne dépassera pas 80% du montant total des investissements, sauf pour l'isolation, la ventilation du bâtiment, le remplacement des équipements et meubles de froid où elle ne dépassera pas 40%, et pour la communication et formation, plafonnée à 70%